

Récit maraudes exilés Paris (nov. & déc 2011)

Vous trouverez ci-après une synthèse des comptes-rendus des maraudes effectuées par le Collectif de soutien des exilés en novembre et en décembre 2011 auprès des migrants - largement afghans mais pas seulement - des environs des gares de l'Est et du Nord. Le Collectif attire tout particulièrement votre attention sur la situation, qui se dégrade, des mineurs isolés, comme en témoignent ses observations de terrain.

APPEL AUX DONNS

Le Collectif conduit son action de vigilance, de soutien et de conseils depuis 2003. Toute cette activité - entièrement bénévole - repose sur les dons. Le Collectif est, en effet, une micro structure sans statuts, sans subventions et sans locaux.

Vos dons permettent de fournir des duvets aux exilés (en plus de ceux reçus gratuitement), de photocopier des documents d'information ou de financer parfois quelques traductions de documents individuels d'état civil, de leur permettre aussi chaque 21 mars de célébrer Norouz, leur nouvel an.

Merci à celles et à ceux qui ont récemment fait un don au Collectif (et qui, comme tou.te.s, recevront un reçu fiscal en temps utile).

Merci évidemment à celles et à ceux qui vont nous apporter leur aide.

Et puis merci de faire circuler cet appel et ce compte-rendu, les petits ruisseaux faisant... vous savez bien.

Pour ces dons, les chèques sont à libeller à l'ordre du GISTI, en indiquant au dos "Pour le Collectif Exilés", et à envoyer à l'adresse :

GISTI

Pour le Collectif de soutien des exilés

3, villa Marcès

75011 Paris

Collectif de soutien des exilés

Compte-rendu synthétique des maraudes de novembre et de décembre 2011

[fichier en pdf de ce compte-rendu à <http://www.exiles10.org/spip.php?article1353>]

[pour l'ensemble des maraudes depuis 2006 : <http://www.exiles10.org/spip.php?rubrique177>]

1) Les mineurs

En 2011, nous avons rencontré 1 087 nouveaux mineurs afghans soit 12% de plus que l'an dernier et plus de deux fois plus qu'en 2007.

En novembre, ils étaient 35 mineurs de toutes nationalités (avec toujours autant de Bangladeshi) en moyenne le soir place du Colonel Fabien, et 40 en octobre ; ce sont donc entre 10 et 15 mineurs qui ont dû coucher dehors en moyenne durant ces deux mois. Neuf fois, ce nombre a dépassé 20, et les 13 et 14 décembre ce sont plus de 30 mineurs qui n'ont pas été mis à l'abri pour la nuit à la veille de l'ouverture d'un foyer hivernal de 30 places le 15 décembre (foyer de l'association ARFOG rue de Sèvres - Accueil, Réinsertion sociale des

personnes et des Familles - Œuvre des Gares).

Le nombre de jeunes laissés à la rue en décembre a été le plus élevé observé depuis octobre 2009 (15 en moyenne avec un pic à 36 le 14 décembre).

Les critères de choix des heureux bénéficiaires de cet accueil précaire sont de plus en plus discutables : la jeunesse et la fragilité sont des critères qui s'effacent parfois devant d'autres : le calme et la gentillesse par exemple (un jeune de 14 ans a failli plusieurs fois ne pas être pris car jugé trop bavard et dérangeant) ou la nationalité (il semblerait que certains intervenants aient une vision « ethnique », intégrant dans leur choix la volonté de prendre des jeunes de toutes les origines, ce qui parfois fait que des plus jeunes sont laissés dehors). Etonnant aussi de la part de FTDA (France Terre d'Asile), mais surtout de l'Armée du salut et de la DRHIL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), de penser qu'un jeune de 10 ans est plus en danger le soir à l'ESI (Espace Solidarité Insertion de l'Armée du Salut, 32 rue Bouret, 75019) que dans la rue.

Remarque d'une maraudeuse le 1er décembre : « Il faut avoir été témoin de tout cela pour visualiser l'indignité de l'accueil de la France pour ses émigrés et ses démunis. En particulier le tri des jeunes a un relent esclavagiste détestable ».

Les conditions de mise à l'abri à l'ESI de la rue Bouret, accueil de jour pour SDF transformé en dortoir précaire pour les jeunes, se dégradent. Plus de machine à laver pour leur permettre de rester propres, invasion d'insectes piqueurs (punaises ?) qui a conduit début décembre plusieurs jeunes à consulter la permanence de MSF pour de nombreuses piqûres sur le corps. Trois semaines plus tard, le problème n'était toujours pas réglé. A noter que trois jeunes qui souffraient de démangeaisons ont dû attendre 5 jours pour être enfin soignés : envoyés à MSF le lundi, ils ont été renvoyés vers FTDA qui les a renvoyés vers la PASS dermato (Permanences d'accès aux soins de santé) sans les accompagner. La PASS leur a donné un rdv 15 jours après... et il a fallu insister le vendredi pour enfin obtenir l'ordonnance nécessaire de la part de MSF !

Les jeunes qui ne sont pas pris doivent se débrouiller : quelques Afghans peuvent être pris dans les bus Atlas (dispositif de transport des SDF mis en place par la RATP, la DDASS et la ville de Paris) mais cela a été plus difficile pour trois jeunes tibétains et népalais : les listes de ceux qui montent dans les bus sont établies par un ressortissant de chaque groupe « national » ou « ethnique » et il n'existe pas de liste « tibétaine » ou « népalaise » pour les bus Atlas et donc il n'y a guère de possibilité pour eux d'aller au centre d'hébergement de La Boulangerie (84 boulevard Ney) . Avec un jeune africain, ils ont pourtant essayé mais ont dû marcher toute la nuit dans Paris faute d'endroit pour dormir. Les Bangladeshi auraient, d'après certains intervenants de Seine St Denis, des possibilités de logement dans des chambres moyennant finances (un peu comme cela se passe pour les Afghans à Athènes).

L'accueil aléatoire des mineurs par la nouvelle structure de FTDA (PAOMIE 127 boulevard de la Villette) n'est pas de nature à les inciter à rester en France. L'attente avant la mise en foyer ou à l'hôtel est toujours très longue : un jeune Afghan de 16 ans, après avoir attendu plus de trois semaines, non hébergé la nuit à l'ESI de la rue Bouret, a décidé de partir. Un jeune Pakistanais arrivé mi-novembre nous a montré un papier indiquant un deuxième rendez-vous pour sa prise en charge le 26 décembre.

L'évaluation de l'âge, selon une grille de critères établie par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), fait aussi que certains ne sont pas pris en considération et doivent se débrouiller seuls pour saisir, s'ils en connaissent l'existence, le juge des enfants. Cette évaluation est encore plus inique que les expertises osseuses : comment ce jeune Indien avec des documents d'état civil originaux indiquant sa minorité a-t-il pu être déclaré majeur par FTDA ? Sur quelles bases ce

jeune Tibétain de 17 ans et deux mois a-t-il pu être considéré comme ayant plus de 18 ans ? Pourquoi ce jeune Afghan de 16 ans a-t-il dû attendre presque deux mois avant d'être hébergé, ayant été rejeté comme majeur lors d'une première évaluation ?

La prise en charge dans le foyer Georges Sand de FTDA n'est guère satisfaisante : le suivi socio-éducatif est réduit au minimum dans ce sas d'attente où la prise en charge est sous-traitée par l'ASE. Ceci n'est guère étonnant vu l'absence d'éducateurs dans une structure accueillant une soixantaine de jeunes qui ne font guère autre chose qu'y manger et dormir et où il leur est interdit de s'adresser à l'Académie de Paris en vue d'une orientation scolaire.

Du côté de l'ASE, la responsable de la CAMIE (Cellule d'accueil des mineurs isolés) continue de sévir et s'est permis de refuser plusieurs fois la prise en charge de très jeunes envoyés par FTDA, estimant que l'évaluation de l'âge n'était pas correcte. Deux Afghans ont ainsi été victimes début décembre de cet arbitraire.

Quand ils sont pris en charge, les jeunes doivent parfois végéter dans les hôtels comme ce jeune Afghan de 14 ans qui, depuis le 27 octobre, attend toujours d'être envoyé dans un foyer ou une famille d'accueil. Il devait voir le juge des enfants pour obtenir l'OPP (ordonnance de placement provisoire) mi-décembre mais sa référente était malade. Alors que ce jeune ne comprend pas le français et est complètement perdu dans le métro, l'ASE lui a demandé de se rendre au Palais de Justice où une autre personne de l'ASE l'attendait.... Bien entendu, l'audience n'a pu avoir lieu car il n'a pas pu s'y rendre.

Un autre Afghan est depuis juillet 2010 à l'hôtel n'ayant eu que des cours de français langue étrangère à l'association APRELIS à Montreuil. Il aura 18 ans en février 2012 et, malgré les interventions faites auprès du juge des enfants et de la mairie de Paris, rien d'autre n'a été mis en place. En août dernier, une responsable de la DASES (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé) écrivait : « je tiens néanmoins à vous assurer que l'ensemble des professionnels chargés de la prise en charge éducative de ce jeune concourent chaque jour par leur mobilisation et leur investissement à une évolution favorable de sa situation ». Mi-décembre cependant l'ASE lui indiquait qu'il serait mis dehors à ses 18 ans.

Ceci a d'ailleurs été le cas pour un autre qui, le 22 décembre, a reçu une lettre indiquant un refus du contrat jeune majeur. Le 31 décembre il était mis dehors.

Mis dehors aussi ce jeune de 15 ans, à la veille de Noël Il était passé devant le juge en octobre dernier et une main levée (annulation de sa prise en charge) avait été décidée sans prévoir aucune autre solution pour sa protection. Après une saisine faite le 14 décembre, une nouvelle audience a eu lieu, audience difficile en présence de la responsable de la CAMIE, durant laquelle la parole du jeune n'a guère été écoutée. Les problèmes rencontrés, notamment l'impossibilité de suivre des cours de français le ventre vide (ce jeune n'avait pas d'argent et seulement des cartes pour un restaurant social pour adultes en grande précarité situé très loin du lieu des cours, ce qui ne lui permettait pas de manger à midi), ont été minimisés. Cependant le juge a décidé de le confier de nouveau à l'ASE. Reste à savoir si l'ASE évitera cette fois de le mettre dans des conditions telles qu'elles conduiront à une nouvelle rupture.

Deux jeunes envoyés alors qu'un avait moins de 16 ans et l'autre à peine 16 ans, dans un foyer jeunes travailleurs à St Gaudens (Haute-Garonne) ont également saisi le juge des enfants et la mairie de Paris : pas de scolarisation, apparemment pas de couvertures sociale et un suivi socio-éducatif plus que limité.

L'hébergement des demandeurs d'asile

L'ouverture du foyer hivernal rue des écluses puis de deux gymnases a réduit le nombre

d'exilés dormant dehors en cette fin d'année. Il faut noter aussi l'attribution de 20 places en CADA Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) fin décembre. En revanche, ceux restant dehors, souvent une quinzaine (voire une trentaine début décembre) ont eu plus de difficultés à dormir place Follereau et aux alentours. La police est intervenue plusieurs fois pour les déloger et certains soirs, comme le 18 décembre, une voiture de police était stationnée sur la place pour les empêcher de s'installer. Le campement sous le métro entre Jaurès et Colonel Fabien (40 à 50 personnes), n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune attention de la part de la police et devrait pouvoir tenir jusqu'au printemps. Celui sur la petite ceinture, près de Porte de Clignancourt, est par contre régulièrement « nettoyé ».

Ces conditions de vie ont conduit à une augmentation des tensions entre exilés autour de Jaurès et plusieurs incidents nous ont été signalés : plusieurs agressions fin novembre, racket, bagarres... avec parfois dépôt de plaintes de la part des victimes.

Une procédure de plus en plus longue

Le nouveau dispositif, accepté par FTDA et le CASP (Centre d'Action Sociale Protestant) (mais refusé par Dom'Asile qui en conséquence a des difficultés pour domicilier les primo arrivants), allonge le délai de dépôt de la demande d'asile. Un premier rendez-vous est donné, souvent sous quinze jours, mais cela donnera lieu à une autre convocation pour remplir la notice asile de la préfecture, deuxième rendez-vous qui peut avoir lieu trois mois après.

De plus les délais pour l'entretien à l'OFPRA sont de plus en plus longs, parfois plus de 6 mois et même plus d'un an.

Les familles

Plusieurs familles afghanes (12 durant ces deux mois) sont arrivées cet hiver. Leur hébergement a en général pu être assuré sous réserve qu'elles se rendent au préalable à la CAFDA, mais sans ressources, sans suivi social et logées souvent dans des hôtels de zones industrielles en banlieue, leur quotidien est souvent une galère.

Enfin on constate toujours de nombreuses demandes de retour volontaire.

Maraude du 22 novembre (extraits)

Nous avons discuté avec quelques jeunes revenant du repas de l'Armée du Salut vers le point de départ des bus. Un peu de bousculade au dernier bus, rien de bien méchant.

M Ali, somalien, qui dit être arrivé en France en 2008, s'est fait arrêter en octobre dernier sur un chantier à Montpellier (il aurait été dénoncé). Il s'est retrouvé directement en centre de rétention. Le 25ème jour, il a promis au juge de rentrer chez lui et de se payer le train tout seul : le juge l'a libéré avec une ...OQTF (obligation de quitter le territoire français - mesure administrative d'expulsion), le 12 octobre. Le document explique bien que puisque "l'étranger" s'engage à partir et payer son train tout seul, il peut s'en aller. Le juge pense-t-il vraiment que Mogadiscio s'atteint en train direct depuis Montpellier ? M Ali est en tous les cas très content et montre son OQTF à qui veut le voir. Il m'explique que c'est la première fois de sa vie qu'il a des papiers avec son nom écrit dessus, même si ce n'est pas son vrai nom, ce n'est pas très grave. L'OQTF bien sûr n'a pas été contestée ou du moins il n'en a aucune idée...

Nous avons aussi parlé avec deux Algériens, particulièrement touchants. L'un d'entre eux,

Younès, marié à une française et père de deux enfants, est arrivé depuis 2009. Il a donc des papiers, travaille, a fait plusieurs dossiers pour le logement, y compris un dossier DALO (droit au logement opposable) : mais rien. Maintenant, la belle-mère (mère de sa femme) a pris dans son minuscule appartement la femme et les deux enfants et l'a laissé, lui, dehors. Désespoir absolu : je lui promets de l'appeler demain pour lui donner l'adresse du DAL (association Droit au logement) et d'Habitat Humanisme. L'autre Algérien est plus jeune (24 ans) : il est arrivé il y a 7 mois, n'a bien sûr pas de papiers mais un passeport avec lequel il se promène partout. Je lui conseille de laisser ce passeport en lieu sûr. Il me répond que non, ce passeport, il veut le garder tout le temps avec lui : c'est important en France d'avoir des papiers. Devant mon inquiétude, il me rassure : l'Algérie, c'est beaucoup moins loin que l'Afghanistan...

Un jeune Afghan de 19 ans, Saïd Ali, carte de séjour de 10 ans, rigolard, parle bien français. Son souci majeur est de trouver du travail. La Mission locale ne lui propose rien, pas même une formation....

Un jeune homme (23 ans) qui vient d'obtenir son statut de réfugié (suit à l'heure actuelle des cours donnés par l'OFII - Office français de l'immigration et de l'intégration) rencontre des difficultés financières. Il a pour l'instant une carte de séjour temporaire d'un an (valable jusqu'en juillet 2012, je crois) avec autorisation de travailler. Il perçoit les 300 euros de l'ATA comme seules ressources et suit une formation de français dans le cadre d'un contrat d'insertion d'une Mission locale, mais cela lui prend tout son temps et l'empêche de travailler. Comme il est logé à l'hôtel (50 euros/jour) par l'assistante sociale qui voudrait quand même le faire contribuer pour 30 euros/mois à son hébergement, mais qu'il ne peut faire la cuisine à l'hôtel, il est obligé à manger dehors et cela lui prend toutes ses ressources. Il a fait une demande de logement Ville de Paris.

Un autre aux yeux très clairs nous dit vouloir rentrer en Afghanistan car sa mère est malade et nous demande si nous pouvons lui faire une attestation de présence à Paris depuis trois mois (nécessaire pour obtenir les 2000 euros de l'OFII). Il vient de rentrer de Calais où il a passé 4 mois.

D a finalement commencé une formation de français, et non pas de boulanger, il cherche toujours une adresse pour recevoir sa carte de séjour. Il est toujours à la rue depuis le mois de mai 2010. Il a l'air vraiment abattu et triste.

Nous avons croisé un de ceux qui logent à l'hôtel Aviator, il dit être enfin tranquille, mais n'ose pas venir le long du canal surtout au moment du repas car cela lui fait honte. Il me dit être inquiet de sa perte de mémoire.

Quand le troisième bus arrive, ils s'en vont : eux ont tous le relatif privilège d'avoir leur nom inscrit sur la liste sacrée. Quand ce bus repart, à peu près quatorze jeunes restent sur le carreau...la plupart afghans et certains très jeunes. La personne d'Aurore (association) leur conseille de partir Porte Maillot voir s'il reste des places dans un bus Atlas là-bas. Certains, visiblement au courant du plan, filent très vite. Un groupe d'Afghans râleurs et peu nomades ne bougent pas, disant ne pas vouloir aller au bout de Paris pour devoir revenir ensuite s'il ne reste pas de place.